

LE GROUPE VICARD

DÉCROCHE LA CERTIFICATION OEA

Dans un contexte croissant de sécurisation des flux logistiques, le statut d'Opérateur Économique Agréé devient un incontournable. Cette certification, qui intègre à la fois des exigences douanières et de sécurité/sûreté, s'inscrit dans la politique de qualité du Groupe Vicard, fraîchement certifié. Zoom sur ce label de confiance qui prend de l'ampleur sur la scène internationale.

En septembre dernier, la Tonnellerie Vicard a obtenu le précieux sésame, délivré par la Direction Régionale des Douanes de Poitiers. Cet agrément, reconnu par l'Union européenne et les pays signataires des accords de reconnaissance mutuelle (États-Unis, Chine...), est accordé aux entreprises démontrant une organisation interne fiable, pérenne, qui respecte les législations douanières et fiscales et qui démontre des pratiques de sécurité optimales au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Pour le tonnelier, qui exporte en grande partie sa production, l'OEA s'est imposée naturellement au sein de sa politique de transport. La performance a toujours été un objectif primordial pour le Groupe Vicard, qui à travers ce programme a choisi « d'accroître l'efficacité et la fluidité de sa chaîne logistique, la qualité de l'ensemble de ses services, mais aussi la sécurité et la sûreté de ses marchandises », d'après Jean-Charles VICARD, P.-D.G.

Un long processus

Le statut se décline en deux autorisations, comprenant un volet « simplification douanières » et un volet « sécurité/sûreté ». « Depuis le lancement du projet en 2017, nous avons investi notre énergie au sein de notre organisation dans la mise en application du cahier des charges de la certification », évoque Mathieu MICHEL, Chef de projet OEA chez Vicard. Des alarmes anti-intrusion, la restriction d'accès à certains chais et un système de badge permettent aujourd'hui à l'entreprise d'assurer un bon niveau de protection des

locaux et marchandises. Les travaux de voirie, de signalisation et de réaménagement des locaux réalisés entre 2018 et 2020 apportent à leur tour la maîtrise recherchée quant aux flux de personnes et de véhicules entrants. « Toutes les conditions sont à présent réunies pour pouvoir accueillir nos clients, prestataires et fournisseurs dans un environnement moderne et sécurisé », déclare Laurent BARRÉ, Responsable sécurité et sûreté du groupe.

Un gage de confiance

Pour Damien LOZINGUE, Responsable logistique, une entreprise certifiée OEA « représente aussi un gage de confiance pour les clients de la tonnellerie, aussi bien en France qu'à l'export ». À l'étranger, grâce à cette certification, l'entreprise évite notamment que ses containers ne stagnent dans les ports. « Un flux de transport continu et le respect des dates de livraison forment une condition « sine qua non » pour entretenir de bonnes relations avec nos clients », poursuit le responsable.

À travers la mise en place de ce label qualitatif, l'entrepreneur-tonnelier, par ailleurs Président du MEDEF Charente, souhaite lancer le mouvement et inspirer d'autres entreprises de la région à sauter le pas. Il termine son intervention en remerciant ses équipes « pour leur implication dans la mise en œuvre avec succès de cette certification ». Le Groupe Vicard est un des leaders mondiaux de la tonnellerie avec 40 000 barriques et 200 cuves et foudres produits par an, dont 70 % sont dédiés à l'export.